



## Termes de Références

### Recrutement d'un Cabinet ou d'un groupe de Consultant(e)s

**Réalisation d'une application mobile à destination des gestionnaires d'Aires Marines Protégées du PPC Rivières du Sud et de la communauté d'Apprentissage et de Pratiques.**

.....

#### 1. Contexte et justification

##### 1.1 Le projet « Gestion des Forêts de Mangroves du Sénégal au Bénin » du Programme PAPBio-UE

Dans le cadre du programme PAPBio (ROC/FED/039-269) de l'Union Européenne (UE), et au terme d'une concertation menée dans 14 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), l'IUCN a bénéficié d'une subvention pour la mise en œuvre de la composante 1 du programme, appelé « **Projet de Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin** » (PGFM).

Cette action alignée à la Composante environnementale du programme Indicatif Régional (PIR – AO) dénommé « Programme relatif à la biodiversité et au changement climatique en Afrique de l'Ouest » de l'UE, s'inscrit dans les politiques et stratégies environnementales de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Protocole additionnel sur les mangroves de la Convention d'Abidjan et le cadre stratégique de l'UE pour lequel il contribue aux objectifs spécifiques du Domaine thématique « Environnement et Changement Climatique » du Programme « Biens Publics Mondiaux et Défis ». L'action s'inscrit également dans l'Agenda 2030 en contribuant aux Objectifs de Développement Durable 13, 14 et 15, ainsi qu'aux Objectifs d'Aichi de la Convention sur la Diversité Biologique.

L'objectif global du projet est d'atteindre une protection intégrée de la biodiversité et des écosystèmes fragiles de Mangrove en Afrique de l'Ouest et leur résilience renforcée aux changements climatiques. De manière spécifique, il s'agit de renforcer les acteurs de la gestion des aires protégées (AP) et des sites de mangroves non protégés en mettant en lien les systèmes de gouvernance et de production avec les structures de conservation des mangroves au niveau des territoires.

Le projet se déroule sur quatre paysages prioritaires de conservation (PPC) : 1) le Grand Saloum qui comprend le Delta du Saloum au Sénégal et Parc du Niomi en Gambie ; 2) **Les Rivières du Sud qui comprennent la Basse Casamance au Sénégal, l'Archipel des Bijagós, rio Cacheu et rio Cacine en Guinée-Bissau et les îles Tristao en Guinée** (le PPC qui concerne cette consultation) ; 3) le Grand Mano qui comprend Yawrl Bay, Turtle Island en Sierra Leone et le Lac Piso au Libéria et 4) Le Mono Volta qui comprend le Lagon Songor et Lagon Anlo-Keta au Ghana, la Bouche du Roy au Bénin et la Réserve de Biosphère du Delta du Mono au Bénin et au Togo.

L'UICN, en tant que demandeur chef de File de la subvention, assure le lead dans la mise en œuvre de l'ensemble du projet ainsi que sur le plan opérationnel dans la mise en œuvre des activités dans le Mono Volta. Wetland International et le Collectif 5 Deltas (C5D), en tant que codemandeurs, jouent chacun le rôle de chef de file respectivement dans les PPCs du Grand Saloum et le Grand Mano (WIA) et des Rivières du Sud (C5D).

Dans le PPC Rivières du sud, c'est le Collectif 5 Deltas (C5D) qui assure la mise en œuvre opérationnelle du projet et est représenté par les organisations suivantes : Eclasio, United Purpose, Grdr et Kinomé.

## 1.2 Les Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, les Aires Marines Protégées (AMPs) jouent un rôle critique dans la préservation de la riche biodiversité marine de la région, ainsi que dans la protection des écosystèmes côtiers et marins. Ces zones, couvrant des milliers de kilomètres de côtes, abritent une variété exceptionnelle d'espèces marines, jouant un rôle vital dans la subsistance des populations locales, la pêche artisanale, le tourisme, et la régulation du climat. Cependant, ces AMPs sont confrontées à une multitude de défis, tels que la surpêche, la pollution, le changement climatique, et la pression croissante due à la croissance démographique. La mise en œuvre efficace de mesures de conservation et de gestion durable nécessite une coordination et une communication optimales entre les gestionnaires d'AMP, la communauté d'apprentissage<sup>1</sup>, la communauté scientifique, les habitants et les praticiens du développement.

---

<sup>1</sup> La Communauté d'Apprentissages des Pratiques est constituée par un groupe sous-régional de pairs de gestionnaires d'AMP (gestionnaires, responsables de comité surveillance/gestion/conservation, chef de communauté, écolodge, chercheurs/scientifiques, ...). Ses objectifs sont : Une mise en relation continue d'acteurs (transfrontaliers), Un espace d'échange des expériences, savoir-faire et bonnes pratiques, Un discours collectif des besoins et réponses face aux enjeux de la gestion et la conservation.

C'est dans ce contexte que ces Termes de Référence (TDRs) sont établis, visant à développer une application mobile pour renforcer la collaboration, la formation et la gestion des AMPs dans la région, contribuant ainsi à relever les défis de la conservation marine dans un environnement en mutation.

### 1.3 Une application mobile

Une application mobile est un logiciel conçu spécifiquement pour être utilisé sur des appareils mobiles tels que smartphones et tablettes. Ces applications sont développées pour offrir des fonctionnalités diverses et sont accessibles à partir des plateformes de téléchargement d'applications comme l'App Store pour iOS ou Google Play pour Android. Dans le contexte de cette consultance, une application mobile se révèle pertinente pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, elle permettra aux gestionnaires d'AMP **d'accéder rapidement et efficacement à des outils de gestion, de collecte de données et de communication**, même lorsqu'ils sont sur le terrain.

De plus, une application mobile offre une interface conviviale qui facilitera l'implication de la communauté d'apprentissage, **favorisant ainsi la collaboration et l'échange de connaissances**.

Elle permettra également une **formation continue et un suivi en temps réel**, améliorant ainsi la réactivité et la gestion des AMPs dans un environnement en constante évolution. En somme, l'application mobile sera un outil essentiel pour relever les enjeux de la conservation marine en Afrique de l'Ouest.

L'utilisation d'applications mobiles dans la gestion des Aires Marines Protégées (AMP) est devenue essentielle pour améliorer l'efficacité de la conservation et de la communication au sein de la communauté d'apprentissage. Les gestionnaires d'AMP ont besoin d'outils modernes pour faciliter la gestion, la collecte de données, la formation et la collaboration. Cette consultance vise à développer une application mobile qui répond à ces besoins spécifiques.

## 2. Objectifs de la consultance

### 2.1 Objectif Général

Cette consultance vise à concevoir et développer une application mobile adaptée aux gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à la communauté d'apprentissage liée à la conservation marine. L'application doit répondre aux besoins spécifiques de gestion, de collecte de données, de formation et de communication au sein des AMP de la région, en vue d'améliorer la conservation et la gestion durable des ressources marines.

### 2.2 Objectif spécifiques

**Objectif Spécifique 1 :** Améliorer la Gestion des Aires Marines Protégées (AMP) : Concevoir une application mobile qui renforce la capacité des gestionnaires d'AMP en Afrique de l'Ouest à gérer de manière plus efficace et durable les ressources marines, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes marins.

**Objectif Spécifique 2 :** Favoriser la Collaboration et la Communication : Créer une plateforme mobile qui facilite la collaboration entre les gestionnaires d'AMP, les chercheurs et la communauté d'apprentissage, renforçant ainsi les réseaux de partage de connaissances et de bonnes pratiques en conservation marine.

**Objectif Spécifique 3 :** Renforcer les Capacités des Utilisateurs : Fournir une application mobile qui offre des opportunités de formation et de renforcement des compétences pour les gestionnaires d'AMP, les pêcheurs locaux et les parties prenantes, contribuant ainsi à une gestion plus informée et durable des AMP.

**Objectif Spécifique 4 :** Améliorer l'accès à des moyens de financement pour les AMPs : Créer une application qui permet de recenser les appels d'offres et de fournir du contenu sur les méthodologie de financement des aires marines protégées pour les gestionnaires, renforçant ainsi leur capacités et accessibilité.

**Objectif Spécifique 5 :** Collecter des Données pour une Meilleure Prise de Décision : Mettre en place des mécanismes de collecte de données via l'application mobile, permettant aux gestionnaires d'AMP de prendre des décisions basées sur des données actuelles, favorisant ainsi une gestion plus éclairée des AMP.

### 2.3. Public cible

Le public cible de cette application mobile comprend les gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) en Afrique de l'Ouest et en particulier ceux des Rivières du Sud, y compris les responsables de la gestion des ressources marines, les agents de terrain, les chercheurs, ainsi que la communauté d'apprentissage. L'application doit être accessible et utile à un large éventail d'utilisateurs impliqués dans la conservation marine de la région.

## 3. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette consultance se présenteront, de manière non exhaustive, de la façon suivante dans le rapport final de la mission :

- Un réseau de gestionnaires d'AMP, de chercheurs et de parties prenantes solidement établi, générant un échange continu de connaissances et de bonnes pratiques, aboutissant à des projets collaboratifs réussis en matière de conservation marine.
- Des gestionnaires d'AMP, des pêcheurs locaux et des parties prenantes mieux formés et équipés pour prendre des décisions éclairées, résultant en une gestion plus durable des AMP et une exploitation plus responsable des ressources marines. Une communauté locale sensibilisée et engagée, participant activement à des initiatives de conservation marine, protégeant ainsi les écosystèmes marins et contribuant à la préservation des ressources marines vitales.

- Une base de données de qualité contenant des informations essentielles sur l'état des Aires Marines Protégées et des écosystèmes marins, permettant des prises de décision informées pour la conservation et la gestion durable des AMP.

#### **4. Missions du Cabinet ou groupe de consultants & méthodologie**

##### **Conduite de la mission**

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec l'unité de coordination du projet PAPBio C1 Mangrove au niveau du PPC des RdS (Kinomé, Grdr, Eclasio, Up), ainsi qu'avec les acteurs qui seront désignés pour la réalisation des travaux et communiqueront les résultats suivant un calendrier élaboré au début de sa mission.

Le consultant aura, durant toute la durée d'exécution du travail, en charge de réaliser la mission « Réalisation d'une application mobile à destination des gestionnaires d'Aires Marines Protégées du PPC Rivières du Sud et de la communauté d'Apprentissage et de Pratiques » :

La méthodologie pour cette mission consistera en une combinaison d'entretiens avec les parties prenantes, d'enquêtes, d'analyses documentaires et de la consultation d'experts. Elle s'appuiera sur les phases établies, en commençant par une phase de diagnostic pour comprendre les besoins du public cible. Ensuite, la conception et le développement de l'application suivront les meilleures pratiques des applications existantes, tout en tenant compte des retours des utilisateurs. La formation et l'animation communautaire seront mises en œuvre de manière à garantir l'adoption et l'efficacité de l'application. Le suivi continu et la rétroaction guideront les retouches nécessaires pour atteindre les objectifs de conservation marine et de gestion durable des AMP en Afrique de l'Ouest.

##### **Phase 1 (Décembre) : Diagnostic des Besoins et Dimensionnement de l'Application**

- Réalisation d'entretiens et d'enquêtes auprès des gestionnaires d'AMP et de la communauté d'apprentissage pour recueillir leurs besoins et priorités ;
- Entretien avec les structures accompagnants et appuyant les AMPs (RAMPAO, PRCM, UICN), pour comprendre et avoir une vue des plus exhaustives possibles des outils existants (application, plateforme) pour trouver des complémentarités et non recréer l'existant ;
- Analyse des données collectées pour identifier les fonctionnalités clés requises pour l'application.
- Production d'un rapport de diagnostic incluant des recommandations pour la conception de l'application.

##### **Phase 2 (Janvier - Mars): Structuration de l'Appli, Montage Test et Formation des Utilisateurs**

- Conception de l'architecture de l'application, en tenant compte des résultats du diagnostic et des meilleures pratiques des applications existantes.

- Développement d'un prototype de l'application pour des tests avec un groupe de gestionnaires d'AMP.
- Élaboration d'un plan de formation pour les utilisateurs, suivi de l'organisation de sessions de formation.
- Production d'une documentation complète sur l'application.

### **Phase 3 (Avril – Mai) : Animation de l'Appli et Retouche si Nécessaire**

- Lancement de l'application mobile et recueil de commentaires des utilisateurs.
- Ajustements de l'application en fonction des retours pour améliorer l'expérience utilisateur.
- Animation de la communauté d'apprentissage via l'application en organisant des discussions, des partages de bonnes pratiques, etc.
- Fourniture d'un support technique continu pour résoudre les problèmes rencontrés par les utilisateurs.

### **Et de manière générale :**

Un atelier de restitution et de présentation des résultats

## **5. Livrables et produits de la prestation**

Au terme de l'évaluation, le Cabinet ou le groupe de consultant(e)s mettra à disposition :

- Une note d'orientation méthodologique avec un plan de travail et un chronogramme détaillé 5 jours après la signature du contrat ;

Phase 1 (Décembre) : Diagnostic des Besoins et Dimensionnement de l'Appli

- Rapport de Diagnostic :
- Document complet comprenant une analyse des besoins des gestionnaires d'AMP et de la communauté d'apprentissage.
- Recommandations pour la conception de l'application mobile.

Phase 2 (Janvier - Mars): Architecture de l'Application & Prototype (Structuration, Montage, Test, Formation des Utilisateurs)

- Schéma détaillé de la structure de l'application mobile, intégrant les recommandations du diagnostic.
- Version initiale de l'application prête pour les tests, avec des fonctionnalités clés.
- Plan de Formation et Documentation :
- Plan détaillé pour la formation des utilisateurs.
- Documentation complète de l'application, y compris des guides d'utilisation.

Phase 3 (Avril - Mai) : Application Mobile Opérationnelle (Animation et correctifs) & Support Technique Opérationnel

- Version finale de l'application prête pour un déploiement réussi.
- Document résumant le lancement de l'application et les commentaires des utilisateurs.
- Description des ajustements apportés, le cas échéant.

- Engagement de la Communauté : Preuves d'engagement de la communauté d'apprentissage via l'application, y compris des comptes-rendus de discussions et de partages de connaissances.
- Mécanismes de support technique en place pour résoudre les problèmes des utilisateurs.

## 6. Profil & qualifications du/des consultants

La présente consultation est ouverte aux Cabinets ou Groupes de Consultants disposant de solides expériences et compétences suivantes :

- Être une équipe pluridisciplinaire avec des compétences avérées en développement d'outil informatique (au moins 05 années et 3 expériences pratiques prouvées);
- Avoir une bonne connaissance du contexte ouest africain et avoir réaliser des projets en lien avec les AMPs
- Avoir de bonnes aptitudes dans la rédaction de rapports, dans l'analyse et dans la présentation
- Être techniquement compétent en lecture et en écriture en français.

Ces cabinets ou groupes de Consultant(e)s doivent également disposer à titre indicatif d'un personnel qualifié pour la présente mission, notamment :

- Un Expert en Développement d'Applications Mobiles :
  - a. Diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) en relation avec
  - b. Plusieurs années d'expérience dans le développement d'applications mobiles pour iOS et Android.
  - c. Maîtrise des langages de programmation mobile, tels que Java, Swift, Kotlin, etc.
  - d. Connaissance des meilleures pratiques en matière de conception d'interface utilisateur mobile (UI/UX).
  - e. Expérience dans la création d'applications intégrant des fonctionnalités de collecte de données, de géolocalisation, de communication en temps réel, etc.
- Consultant en Conservation Marine :
  - a. Expertise dans le domaine de la conservation marine et des Aires Marines Protégées.
  - b. Connaissance des enjeux spécifiques liés à la gestion des AMP en Afrique de l'Ouest.
  - c. Expérience dans l'identification des besoins des gestionnaires d'AMP et des parties prenantes locales.
  - d. Capacité à formuler des recommandations stratégiques pour l'application en fonction des besoins identifiés.
- Spécialiste en Formation et Communication :
  - a. Compétence dans la conception de plans de formation adaptés aux utilisateurs finaux.
  - b. Expérience dans organisation de sessions de formation en personne et en ligne.
  - c. Capacité à développer des supports de formation efficaces.

- d. Connaissance des meilleures pratiques en matière de communication et de sensibilisation.

NB : Les preuves des niveaux d'études de l'équipe, de même que, celles d'exécution de missions similaires peuvent être jointes à la soumission

## 7. Durée de la mission

Le consultant disposera de 75 jours ouvrables entre le 01/12/2023 et le 30/05/2024 pour réaliser sa mission jusqu'à finalisation de son étude.

Il disposera de 5 jours supplémentaires pour l'intégration des observations et le dépôt de la version définitive des documents.

## 8. Soumission dossiers de candidature

Les candidat(e)s sont invité(e)s à déposer leurs lettres de motivation et CV avec le sujet «application mobile à destination des gestionnaires d'Aires Marines Protégées du PPC Rivières du Sud» par mail à l'adresse : [julia.rerolle@grdr.org](mailto:julia.rerolle@grdr.org) avec en copie [cyrielle.de-souza@kinome.fr](mailto:cyrielle.de-souza@kinome.fr) au plus tard le 24/11/2023 à 00h.

Les offres comprendront une proposition technique et une proposition financière placées dans des fichiers séparés.

### A) Proposition technique

#### Elle comprend :

- Qualification et expérience dans le domaine
- Méthodologie de conduite de la mission
- Planning de réalisation de la mission
- Curriculum Vitae (CV)

### B) Proposition financière

La proposition financière doit indiquer le montant forfaitaire global et en TTC proposé par le Cabinet ou Groupe de consultant(e)s pour la conduite de la mission. Cette offre financière inclut les honoraires, les frais de mission et tous autres frais annexes engendrés par la mission.

## 9. Critères d'évaluation et de sélection des offres

Le Cabinet / Groupe de Consultant(e)s ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins distante sera retenu.

## 10. Modalité de contractualisation



L'activité étant portée par deux structures opératrices Kinomé et Grdr dans le cadre du projet de Gestion des forêts de Mangrove du Sénégal au Benin, le contrat sera tripartite entre le consultant, Kinomé et Grdr.

Kinomé couvrira 50 % de la prestation sur la phase 1, Grdr couvrira 50% de la prestation correspondant aux phases 2 et 3.

Le consultant fournira les factures par phase adressées à chaque structure selon la répartition du tableau suivant (article 11).

## 11. Paiements & versement des tranches

<b>Structure</b>	<b>LIVRABLES</b>	<b>Montant</b>
Kinomé	Signature de contrat_ avance de consultance	30%
Kinomé	Note d'orientation méthodologique avec un plan de travail et un chronogramme détaillé. _ Rapport de Diagnostic : Document complet comprenant une analyse des besoins des gestionnaires d'AMP et de la communauté d'apprentissage. _ Recommandations pour la conception de l'application mobile.	20 %
Grdr	Livrable de Phase 2	30 %
Grdr	Livrable de Phase 3	20 %